Nous, associations environnementales signataires, demandons un moratoire sur l'expérimentation de la 5G dans la gare SNCF de Rennes ainsi qu'au déploiement de la 5G sur Rennes Métropole.

La 5G et son déploiement soulèvent de nombreux enjeux et inquiétudes :

- Biodiversité: Selon le magazine de PRO NATURA, «Une étude récente a montré que les insectes exposés au rayonnement 5G ont une augmentation de leur température corporelle.» Les pesticides participant déjà largement à décimer les populations d'insectes, il s'agirait d'une nouvelle atteinte à ce chaînon essentiel de la biodiversité.
- Energie: Le 9 Janvier 2020, dans <u>un article du Monde</u>, Hugues Ferreboeuf et Jean Marc Jancovici remettent en question l'utilité de la 5G évoquant, entre autres, le caractère énergivore de cette nouvelle technologie. En effet, une fois implantée, la 5G serait à l'origine d'une « augmentation minimum de 2 % de la consommation d'électricité du pays », pour une consommation énergétique totale représentant entre 3 et 4 fois la quantité d'énergie du trafic aérien.
- Sécurité et démocratie : Le Canard Enchainé du mercredi 15 janvier 2020 évoque de nouvelles opportunités pour « le flicage, les intrusions dans la vie privée, le piratage » et rappelle que la 5G est déployée « sans évaluation sanitaire ni débat démocratique ». Un sujet sur lequel le Canard invite les citoyens à <u>interroger nos élus</u>!
- Santé: Les experts de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) ont mis en évidence « un manque important, voire une absence de données relatives aux effets biologiques et sanitaires potentiels dans les bandes de fréquences » de cette nouvelle technologie.

Malgré ces nombreux points qui ne sont pas exhaustifs, l'Etat procède à son implantation, sans précautions ni débat démocratique.

Tout ceci renforce la volonté des associations d'exiger un moratoire pour prendre le temps d'une véritable évaluation sanitaire et environnementale, comme l'exige la loi ! Pour permettre aussi un <u>débat public</u> sur les enjeux environnementaux, sociaux, économiques, culturels et sanitaires de la 5G.

Pour appuyer cette demande de moratoire, nous appelons à un rassemblement des citoyens le mardi 30 juin 2020 de 17 h à 18 h 30 Devant la Gare de Rennes (coté Avenue Janvier).

Les associations signataires: COBEN, AMAP d'ARMORIQUE, AALGA BRETAGNE, LA BONNE ASSIETTE, LES COLOCATERRES, AUTIV, ALTERONDES35...





Objets: Lutter contre la prolifération des ondes électromagnétiques. Fédérer et coordonner les collectifs d'Ille et Vilaine.

Siège: Maison Consommation Environnement (MCE) 48 boulevard Magenta - 35000 Rennes

Email: contact@alterondes35.org Site: http://alterondes35.org

Délégué départemental de l'association nationale ROBIN DES TOITS